Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 083-218300903-20260126-DEL26_01_4_3-DE

COMMUNE D'OLLIOULES - DEPARTEMENT DU VAR
DELIBERATION DE LA COMMUNE D'OLLIOULES

N° 26/01/4.3

SEANCE DU 26 JANVIER 2026
L'AN DEUX MILLE VINGT SIX ET LE 26 JANVIER à 18 HEURES

NOMBRE DE CONSEILLERS			
EN EXERCICE	PRESENTS	REPRESENTES	ABSENTS
33	28	3	2

Le Conseil Municipal de la Commune d'OLLIOULES s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI, Maire.

PRESENTS :

Robert BENEVENTI, Christine DEL NERO, Michel THUILIER, Dominique RIGHI, Laetitia QUILICI, Michel OLLAGNIER, Carine GINZAC, Didier MARTINA-FIESCHI, Delphine GROSSO, Guy PHILIPPEAUX, Nadine ALESSI, Jean-Louis PIERACCINI, Robert ARPINO, Antoine VACCARO, Patrick APARICIO, Thierry AKSOUL, Nathalie PESCHARD-LAUZIERE, Philippe CASTILLO, Valérie MASSENET, Katell LE BLEIZ, Hélène CAREN, Stanislas ROQUEBERT, Julien ROCCHIA, Benoit ADET, Anaïs HATRET, Christian BERCOVICI, Claudie CARTEREAU-ZUNINO, Catherine MAGADDINO

REPRESENTES :

Nicole BERNARDINI représentée par Laetitia QUILICI
Brigitte CREVET représentée par M. le Maire
Ombeline LOMPRE représentée par Michel THUILIER

ABSENTS :

Florence GARRONE
Patrick JOLI

Secrétaire de séance : Anaïs HATRET

VOTE :
UNANIMITE : **POUR** : 29 **CONTRE** :
ABSTENTIONS : 2 **BLANC(S) et NUL(S)** :

OBJET : Dénomination d'une salle dans la résidence « Belle Rive »

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'une opération mixte logement/commerce a été initiée sur l'ancien parking PICHAUD.

La résidence Belle Rive est aujourd'hui terminée avec des logements libres et sociaux ainsi que différents locaux en RDC dont 2 sont la propriété de la ville.
Un local ayant été loué, le second local d'une surface de 60m² environ est maintenant destiné à être mis à disposition d'associations ollioulaises.

Monsieur le Maire propose de dénommer cette salle « Salle Denis AUDIBERT » souhaitant rendre hommage à une personnalité qui a marqué durablement la vie communale par son engagement, son dynamisme et son profond attachement à Ollioules.

Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 083-218300903-20260126-DEL26_01_4_3-DE

Monsieur Denis AUDIBERT, originaire d'Ollioules, s'est constamment investi au service de la commune et de ses traditions, avec une action qui a été déterminante pour la création et le développement de manifestations emblématiques, telles que :

- La Foire aux Santons
- La Pastorale de Bellot
- La renaissance du Corso Fleuri d'Ollioules dès 1987
- L'accueil et l'ancrage de la Cavalcade de la Saint-Éloi

, toutes manifestations qui mettent en lumière son engagement sans relâche, son amour sincère de la commune, son énergie communicative et sa volonté exceptionnelle, qui ont ainsi contribué au rayonnement culturel et à la cohésion sociale d'Ollioules.

L'ASSEMBLEE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que la ville entend mettre à disposition des associations une salle communale située Résidence Belle Rive

OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,
APRES DELIBERE,

APPROUVE la dénomination de la salle sise Résidence Belle Rive « Salle Denis AUDIBERT ».

LE MAIRE
Robert BENEVENTI

MAIRIE D'OLLIOULES 3 (Var)

Le ou la secrétaire
de séance